



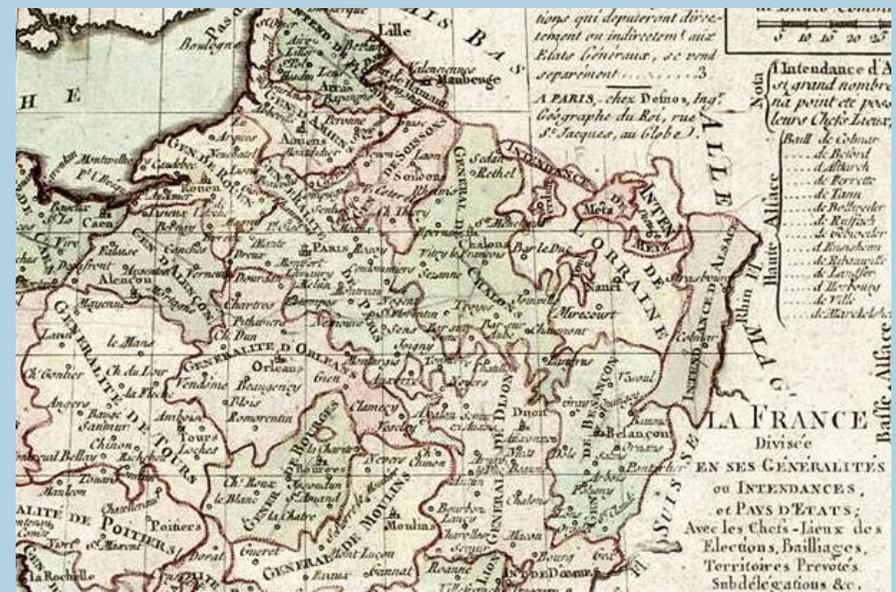
La Révolution française dans la Marne

Livret de l'élève

A large octagonal frame with a blue border and horizontal lines inside, intended for student notes.

Introduction

- ◆ En 1788, la France est endettée. Les dépenses liées à la Guerre d'Indépendance américaine ont été importantes, les récoltes sont mauvaises dans le royaume et les tensions sont vives dans une société accablée par les impôts où les idées nouvelles progressent.
- ◆ La **généralité de Champagne**, division administrative traditionnelle du royaume, puis la **Marne**, département créé en 1790, vont alors être le théâtre d'événements majeurs de la période révolutionnaire : la fuite du roi en juin 1791 et la bataille de Valmy en septembre de l'année suivante, puis la destruction à Reims, en 1793, de la Sainte-Ampoule qui servait lors du sacre.



La carte de France de 1789, détail

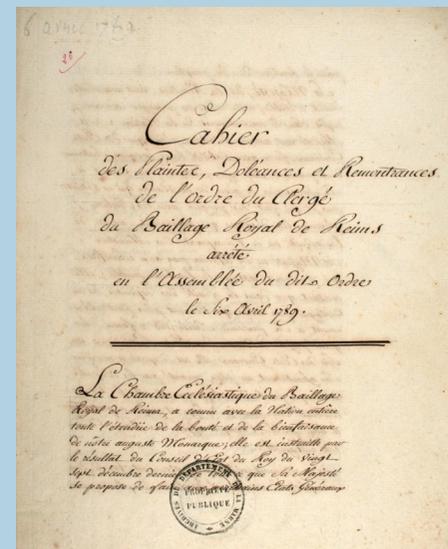
<http://www.histoire-image.org/etudes/carte-france-1789>

- ◆ Les **cahiers de doléances**, les décrets sur la formation du département en 1790, ou les jugements du tribunal criminel départemental sont aussi des exemples d'archives bien conservées. Complémentaires, ces documents éclairent la disparition de l'Ancien Régime et la naissance d'une nouvelle France.



La bataille de Valmy, 20 septembre 1792

Archives de la Marne, 18 Fi 112



Cahier de doléances de l'ordre du clergé, bailliage de Reims

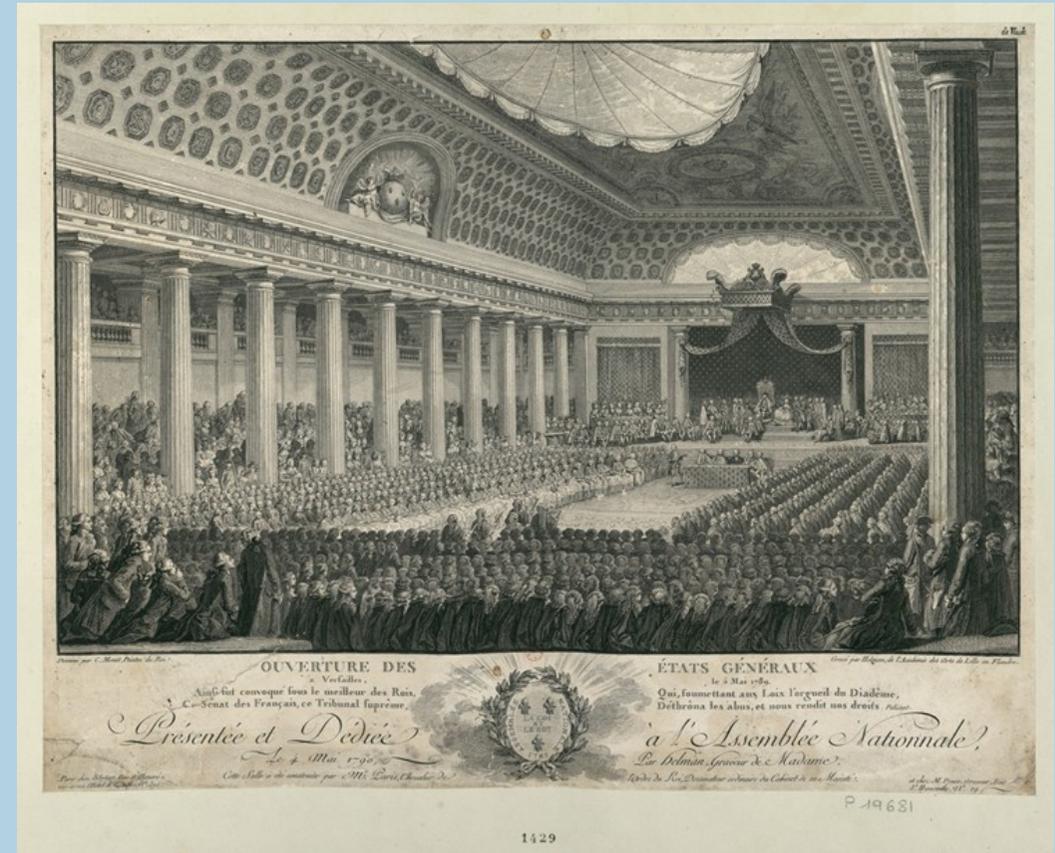
Archives de la Marne, 17 B 120

1789, l'année des ruptures :

Comment l'année 1789 entraîne-t-elle des ruptures politiques et sociales radicales en France ?

- ◆ Sous l'Ancien Régime, les **États généraux** sont les assemblées extraordinaires réunissant les trois ordres de la société : la noblesse, le clergé, et le Tiers-État. En 1789, les États généraux sont convoqués par Louis XVI pour résoudre la crise politique, économique et sociale du royaume.
- ◆ Dès février 1789, des représentants du peuple sont élus dans chaque **bailliage**, division administrative et judiciaire du territoire, pour assister aux **États généraux**.
- ◆ On commence alors la rédaction des **cahiers de doléances**, registres dans lesquels sont consignés les protestations et les vœux du peuple et qui seront présentés au Roi par les représentants élus.
- ◆ En 1789, la **Généralité de Champagne** est composée de 16 bailliages : dans chaque bailliage, chaque communauté va rédiger ses propres cahiers.

La situation du royaume de France en 1789 à travers l'exemple d'un cahier de doléances conservé aux Archives de la Marne



Ouverture des États généraux à Versailles, le 5 mai 1789, gravure d'Isidore Stanislas Helman d'après un dessin de C. Monet, 1790.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fiche 1 Découvrir le document

Lire des archives... pas toujours facile !

Les cahiers de doléances sont rédigés à la main sur des feuillets en papier très fin.

L'écriture est parfois difficile à déchiffrer pour nous....



1) Présentez le document

Donnez le titre du document :

Qui a rédigé le texte?

Pour quel événement est-il rédigé?

Quand cet événement est-il prévu?

Soulignez dans le texte les phrases qui évoquent cet événement.

2) Reliez les lettres correspondantes

m

a

L

de

u

o

s

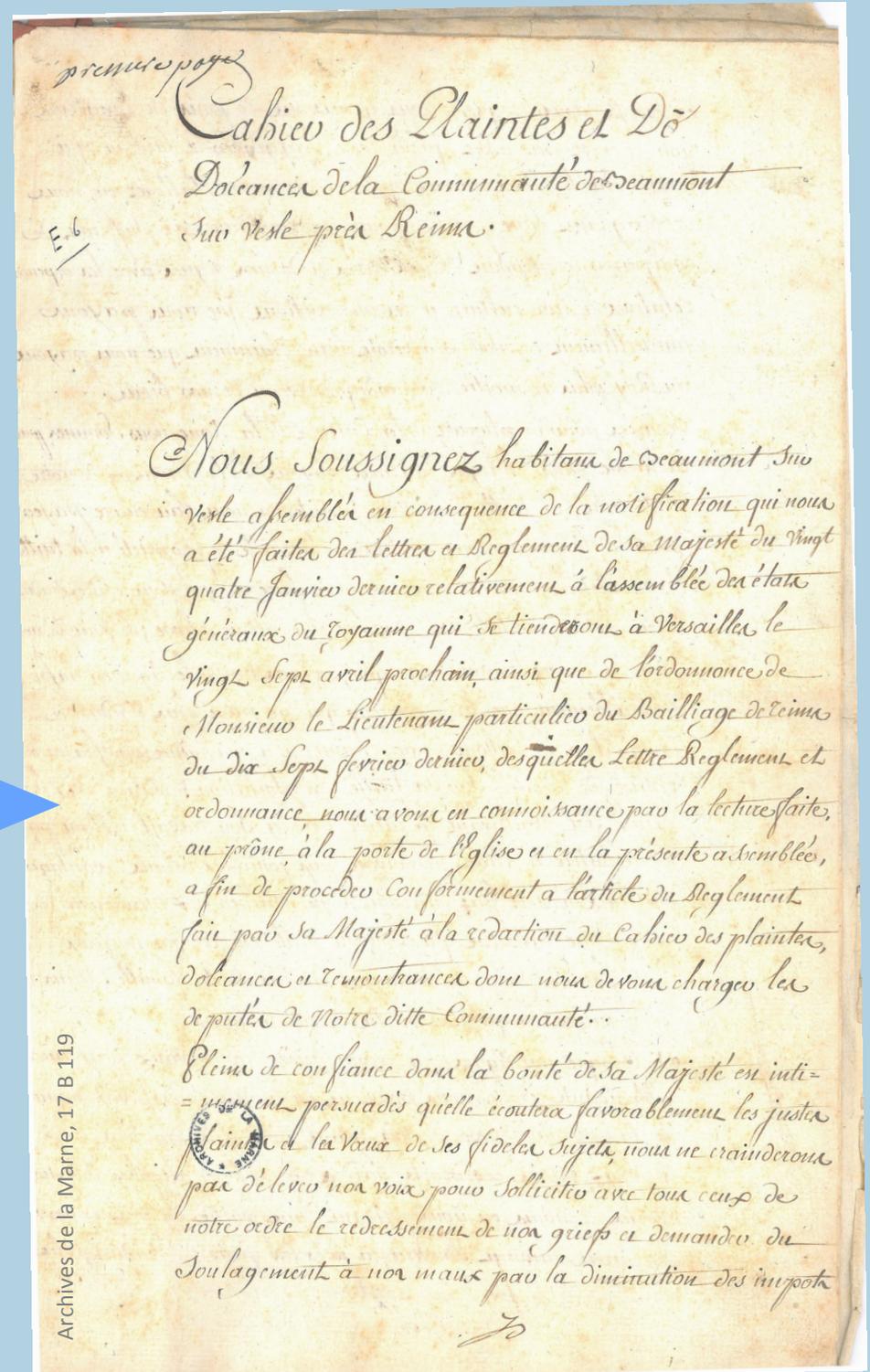
t

m

r

d

n



2
 excessifs sous lesquels nous gémissons de puis si longtems ; non ce n'est pas assez qu'on cesse d'aggraver le fardeau qui nous accable, nous croions qu'on doit encore l'alléger, ou nous de chargerant d'une partie, pour seu convaincre il suffiroit de comparer le produit de nos terres et de nos vignes avec les depences relatives à leur culture et les impositions que nous payons annuellement ce calcul prouveroit bien clairement que nous payons au Roy plus de moitié du modique revenu de nos biens.
 Occupés pour la plupart de la culture de la vigne nous sommes par la même plus chargés, car nous payons la bord d'aison de notre profession, la taille d'industrie, ensuite on nous fait encore payer pour le bien que nous cultivons la taille de propriété et la taille d'exploitation, n'est ce pas là nous faire payer, sous le titre d'industrie et d'exploitation deux fois une même chose ; le fruit de nos sucres et de nos travaux, pourquoi ne pas traiter le vigneron aussi favorablement que le laboureur qui ne paye pas d'industrie lorsqu'il a le la boue d'une charue et a qui même on fait encore remise de moitié sur sa taille d'exploitation ? Vivant sur les mêmes sol, cultivant la même terre et son travail n'étant pas moins utile à l'Etat, ne devons pas jouir des mêmes avantages ? d'ailleurs n'est il pas bien dur à un Malheureux manœuvre de payer une industrie qui souvent nulle en presque toujours insuffisante pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais ce n'est encore là qu'une partie de nos maux.
 Si lorsque nos vignes ont récompensé nos travaux par une abondante récolte, nous pouvions du moins en disposer comme le laboureur dispose de son grain, nous nous croions trop heureux, mais des droits d'aides excessifs, multipliés sous toutes sortes de noms en nous privant d'une partie du prix de nos vins ne nous laissent souvent, après les frais de vendange les

Archives de la Marne, 17 B 119

Fiche 2 comprendre le document

Les archives, à quoi ça sert ?

Grâce aux récits des populations compilés dans les cahiers de doléances, nous connaissons des éléments de la vie quotidienne en 1789.



1) Les plaintes et doléances des villageois

← Soulignez dans le texte (pages 1 et 2) ce que demandent avant tout les villageois. De quel impôt précisément s'agit-il ?

← Soulignez dans le texte la phrase qui prouve que cet impôt payé au roi est un impôt assez lourd pour le peuple.

2) Retour sur...la fiscalité d'Ancien Régime

La **taille** perçue au profit du roi est un **impôt direct**, prélevé dans chaque famille du royaume, à l'exception des nobles et des clercs.

→ Que suggère cette caricature ?



A faut esperer q'eu.s jeu la finira bentot, M.P., 1789 : caricature présentant les trois ordres de la société.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

← Le texte évoque également d'autres impôts appelés

Il s'agit d'**impôts indirects** prélevés sur les denrées alimentaires, les biens, les moyens de transport



Fiche 3 Analyser le document

Que nous disent les archives sur l'année 1789 ?

Les cahiers de doléances rédigés dans chaque commune nous renseignent sur la situation du royaume de France en 1789.

1) Les difficultés du royaume

Ce cahier de doléances évoque plus précisément la situation de certains habitants de Beaumont. Lesquels ? Encadrez en bleu le passage qui évoque cette situation.

En plus des impôts évoqués plus haut, les villageois critiquent un autre aspect de la société d'Ancien Régime. De quoi s'agit-il ?

3

Echatar les poine ou payer, par de quoi nous procurer une chetive existence. Et comme si la femme craignoit qu'il ne manquat quelque chose a notre misere, elle exige encore du malheureux vigneron qui n'ayant pu vendre son vin par de fault de qualité, ou d'acheteurs se vu reduit a la necessite de le consumer lui même des droits designez sous le nom de gros manquant de trop bu. n'est ce pas la a joute encore a l'affliction de celui qui succombe déjà sous le poids de son infortune.

En supprimant ces droits d'aides excessifs, qui mettent tout d'entre eux a la vente des vins, et dont la perception doit coster prodigiusement, a en juger par le grand nombre de Commissaires qui tous jouissent d'appointements Considerables, et en remplaçant ces droits souvent perçus exigés d'une maniere odieuse, par une seul imposition facile a percevoir, telle que seroit une certaine somme fixe a payer pour chaque piece de vin, dont le nombre seroit constaté chez chaque particulier par un inventaire fait a près les vendanges, il en hors de doute que le vigneron se trouveroit soulagé et qu'on ne payeroit même que moitié de ce qui paye a la ferme, Sa Majesté qui n'auroit plus a payer tant de proceurs a la recette desdits droits, auroit la satisfaction de voir son revenu augmenter, et le pauvre cultivateur soulagé.

Le sort des habitants de Beaumont est en tout semblable a celui de tous ceux qui comme eux vaquent a la culture de la vigne mais une servitude ruineuse a joute encore en particulier a leur misere et met le comble a leur maux en les obligant de porter leurs raisins sur des pressoirs banaux a une heure qui leur en face souvent quinze jours d'avance et de payer a leur seigneur pour droits de dîme et de d'annatité, l'onzieme poice de vin de leur recolle, tandis que les seigneurs qui possedent des vignes contigues aux leurs et sur le même territoire ne payent que la quarantieme.

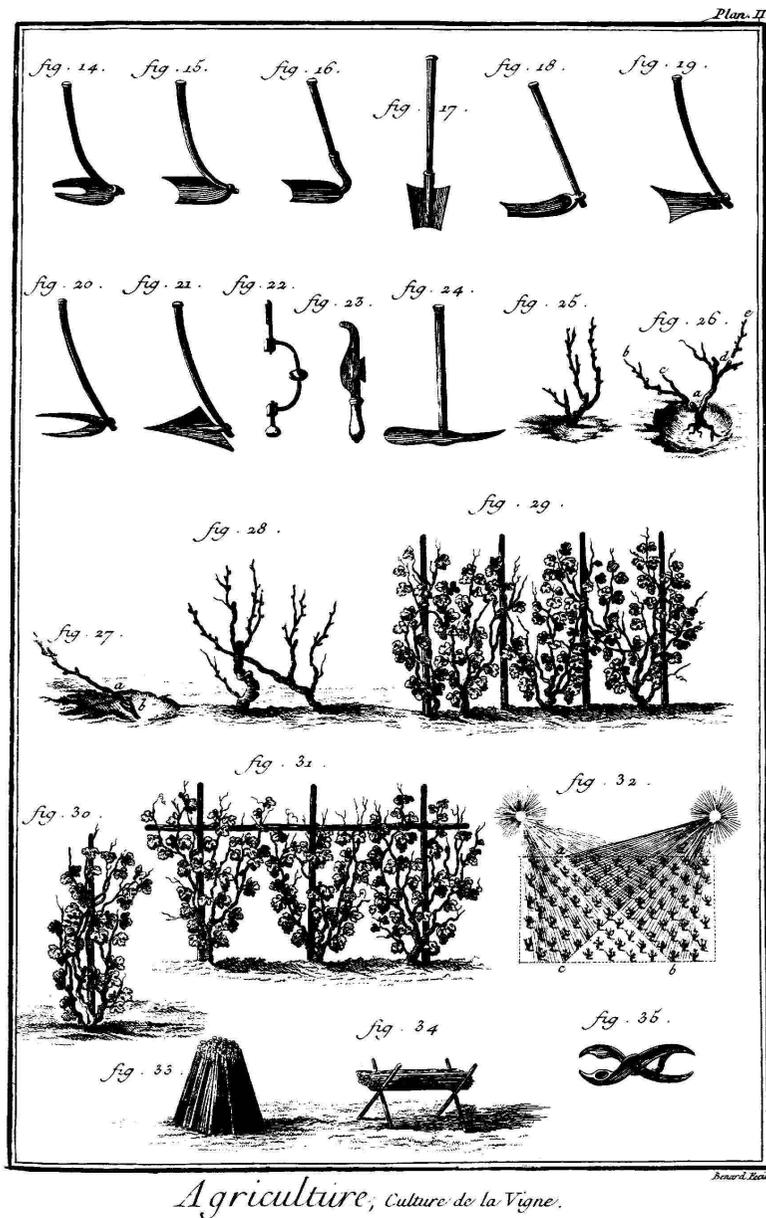
Archives de la Marne, 17 B 119



À Versailles, à Versailles le 5 octobre 1789

Gravure représentant la marche des femmes sur Versailles

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Fiche 3, suite Analyser le document

2) Un peu de vocabulaire...

Soussigné (adjectif) : qui a signé plus bas.

Prône: discours de piété qu'un prêtre fait à la messe

Grief: dommage que l'on subit

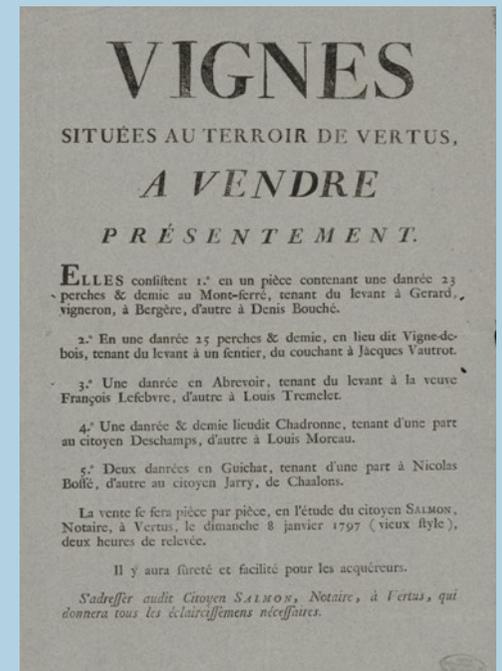
Ferme générale : système de perception des impôts indirects par des agents appelés « fermiers généraux »

Échalas : pieu en bois que l'on enfonce dans le sol au pied d'un arbuste ou d'un cep de vigne pour le soutenir

Poinçon: Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou autres liqueurs.

À gauche, planche d'illustrations tirée de l'encyclopédie Diderot et d'Alembert concernant la culture de la vigne,

Archives de la Marne, H 20021

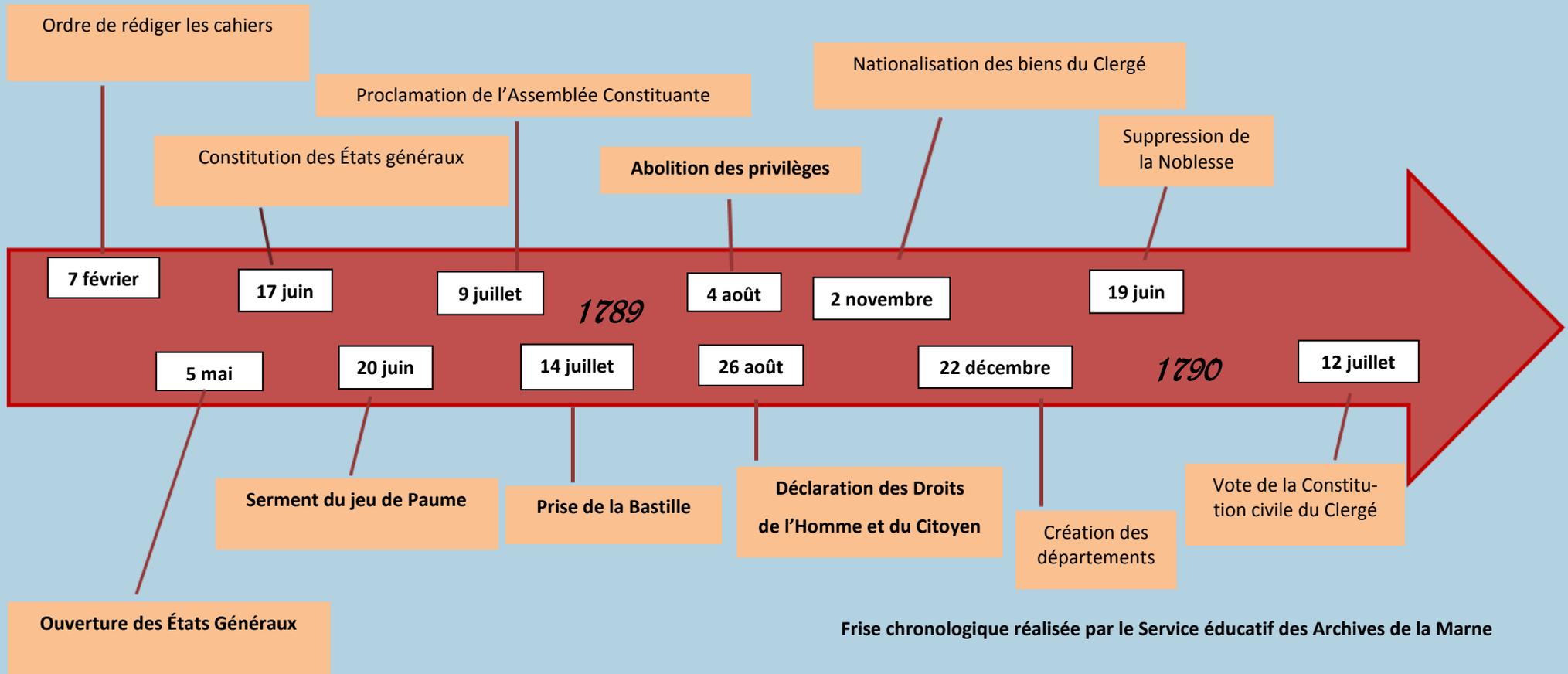


Affiche signifiant la vente de vignes situées au terroir de Vertus, 1797

Archives de la Marne, 21 Fi 193

Les temps forts de la Révolution française

Repères chronologiques 1789-1790



Frise chronologique réalisée par le Service éducatif des Archives de la Marne

« Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que pas la force des baïonnettes »
Mirabeau